

De l'urgence d'un camp retranché au centre de la Lorraine, après le traité de Prague [Léon Mougenot]

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **26 (1881)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nécrologie.

L'artillerie suisse vient de faire deux pertes qui seront vivement ressenties. Les colonels Fornaro et d'Erlach sont morts tous deux, le premier le 17 février, le second le 26 du même mois.

Le colonel ALEXANDRE FORNARO, commandant de la IV^e brigade d'artillerie, était âgé de 59 ans. Le trait dominant de son caractère était une force de volonté peu commune et qui ne connaissait pas d'obstacles. Les hommes tremblaient d'abord devant lui, mais il gagnait bientôt leur confiance par l'ascendant de ses qualités éminemment militaires. Il était soldat, dans la meilleure acception du mot, et il cherchait avant toute chose à développer dans la troupe les sentiments qui l'animaient lui-même. — Lors de l'internement de l'armée de l'Est en Suisse, en 1871, il a rendu des services inestimables dans l'organisation du parc d'artillerie français. Nous avons souvent entendu son adjudant d'alors, le capitaine, devenu depuis le lieutenant-colonel Auguste Fornerod, parler avec admiration de la lucidité d'esprit et de l'énergie sans égales avec lesquelles il avait débrouillé ce chaos.

Pendant 25 ans, le colonel Fornaro a rempli les fonctions d'instructeur d'artillerie, et quoique avec un homme de cette trempe le service ne fût pas toujours couleur de rose, les nombreux officiers qui ont passé sous ses ordres lui garderont cependant un souvenir reconnaissant.

Le colonel RODOLPHE D'ERLACH était surtout distingué par ses connaissances techniques et administratives qui lui ont permis de jouer un rôle important dans la transformation de notre matériel d'artillerie de campagne. Dès 1863, il surveillait la fabrication des bouches à feu et des projectiles dans les fonderies d'Aarau et de Winterthour comme délégué du bureau d'artillerie. — Il avait été autrefois directeur de l'arsenal de Fribourg, et il venait d'être nommé administrateur du matériel de guerre à Thoun. C'est dans cette dernière ville qu'il vient de succomber à une attaque d'apoplexie que rien ne faisait prévoir.

Il s'était occupé d'une histoire des milices bernoises, qui se retrouvera sans doute dans ses manuscrits.

Un deuil frappe aussi les soldats de la 1^{re} division et plus particulièrement les carabiniers : M. L. DUPUIS, capitaine-instructeur de tir, est décédé à Morges, samedi 12 mars.

Ses obsèques ont eu lieu militairement, lundi, à 3 heures. Le grand nombre de personnes qui étaient à la suite prouve éloquemment la sympathie et l'estime dont le défunt jouissait, non-seulement dans la ville de Morges, mais aussi au dehors.

Au moins cinquante officiers de tous grades, en tenue, venus du canton et des cantons voisins, rendaient les derniers honneurs à leur collègue estimé.

M. le major Pingoud commandait la troupe mise sur pied pour la circonstance.

M. le colonel Coutau s'est fait l'interprète de tous dans quelques chaleureuses et touchantes paroles rappelant les qualités du défunt.

BIBLIOGRAPHIE

De l'urgence d'un camp retranché au centre de la Lorraine, après le traité de Prague, par M. Léon MOUGENOT, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1880, 1 vol. de 80 pages.

Cette publication est une réimpression d'articles publiés en 1867, aus-

sitôt après le traité de Prague, dans un important journal français de la province, *l'Impartial de l'Est*. Elle offre aujourd'hui un double intérêt : d'abord elle montre que les dangers d'une guerre de la France contre l'Allemagne n'avaient pas échappé à l'attention des hommes experts et clairvoyants, au premier rang desquels figure l'auteur, qui comprenaient fort bien que ce n'est pas avec des ceintures d'ouvrages-frontières qu'on couvre un pays et renforce son armée ; ensuite, que ce qui a été fait par les Français depuis 1871, pour substituer à leurs forteresses du nord-est perdues, de nouveaux et formidables *cordons*, n'a pas l'approbation de tout le monde en France.

Conformément aux bons principes de l'art militaire et aux vues des généraux et hommes d'Etat les plus éclairés de France, l'auteur aurait voulu baser la défense de la zone nord-est de son pays, sur un grand camp retranché central, jouant dans cette contrée le rôle de celui de Lyon dans la zone sud-est, et qu'il aurait placé à Nancy. C'est par là, démontre l'auteur, qu'il faut commencer un dispositif sérieux de défense, tandis que quand on procède d'entrée par la circonférence, on n'est jamais au bout des compléments reconnus nécessaires.

Voici quelques passages de cet ouvrage, que nous soumettons à la méditation des officiers qui ne voient de salut pour la Suisse que dans une ceinture de fortifications permanentes fermant tous les débouchés du Jura :

« Nos aspirations légitimes doivent être limitées : demander la seule restitution des forteresses dont Vauban avait flanqué nos frontières de la Sarre et de la Queich, Sarrelouis et Landau (pour les démolir, dit plus loin l'auteur). Augmenter notre sécurité en acquérant, du roi grand-duc, le Luxembourg. Et, pour ne point décroître, perfectionner notre système défensif, afin de le mettre au niveau des derniers engins de destruction, et des grands tacticiens, passant dédaigneux à côté des forteresses-frontières et prenant pour objectif le centre même d'un pays, — manœuvre bien dangereuse en cas de revers. La frontière *de fer* de Vauban a grand besoin d'être complétée pour garder toute son efficacité. En remuant, en pleine paix, des millions de mètres cubes de terre, moins de bras seraient irrévocablement arrachés à l'agriculture. Et de même que Paris, fortifié par M. Thiers, a décuplé la valeur des anciennes places fortes, de même, en créant un camp retranché au centre des provinces belliqueuses de l'Est, on écarterait tout danger de nos frontières.

« Ce camp de l'Est, imitation des camps retranchés d'Ulm, Coblenz, Vérone, Anvers et autres, on pourrait le créer, soit à Toul, — déjà munie d'une chemise bastionnée fort insuffisante, — soit à Lunéville, soit plutôt à Nancy même...

... « Veut-on assurer l'avenir ? Paix éternelle avec la Germanie, en cessant de revendiquer faussement les bords du Rhin ; paix éternelle avec des voisins puissants, en sachant exiger, *au moment propice*, ce qui nous est légitimement dû : Landau, Sarrelouis et l'acquisition du Luxembourg. On se fera redouter des plus belliqueux et des plus entreprenants ministres, des idéologues les plus tenaces, des tacticiens les plus hardis, en décuplant la force de Strasbourg, Metz et Belfort, par la création du camp de Nancy et des enceintes bastionnées de Thann et Haguenau...

... « En Belgique les ceintures bastionnées de Tournai, Mons, Philippeville, Mariembourg, Charleroi et Namur ont été démolies avec raison par nos laborieux et savants voisins, qui mériteront tous les éloges quand, ayant renforcé la belle position de Liège, ils auront mis leur pays à

l'abri d'une incursion prussienne. — De notre côté, voulant améliorer notre frontière Nord, pouvons-nous dire qu'il suffit de construire quelques fortins pour mettre à l'abri du bombardement les places les plus importantes de cette zone ? Ne devrions-nous pas nous résoudre à raser un certain nombre de petites forteresses, plus nuisibles qu'utiles à la sécurité nationale ? Ce n'est pas en éparpillant nos moyens de défenses comme des lignes de douane, ce n'est pas en refaisant à notre usage la grande muraille de la Chine, ce n'est pas en immobilisant dans des bicoques des forces trop restreintes pour pouvoir prendre l'offensive, que nous aurons le mieux assis la puissance militaire du pays...

... « Nos moyens de défense sont énormes, mais à modifier dans une certaine mesure. Sans doute, des forteresses comme Montmédy, Phalsbourg, et surtout Bitché, sont difficiles à prendre, mais on passe à côté de pareils obstacles. Chaque jour les petites places perdent de leur valeur stratégique ; les grandes forteresses et les camps retranchés, au contraire, semblent évidemment destinés à acquérir plus d'importance, *puisque'on ne procède plus que par grandes masses*. Nous sommes loin des guerres féodales, alors que les pays étaient morcelés à l'infini, et les seigneurs belligérants aussi divisés et aussi nombreux que les rois nègres des côtes d'Afrique. L'ennemi va en avant et remporte une grande victoire ; que lui importent les petites garnisons disséminées dans des forteresses de second ordre ? Quelle influence peuvent-elles avoir sur la marche des événements qui se précipitent, et l'issue des négociations ? Il y a des résistances isolées, on en vient aisément à bout. Le bon La Fontaine nous montre que des dards séparés sont vite rompus ; joints en faisceau, ils bravent tous les efforts. Cela dit, en parlant de concorde, peut s'appliquer à la dissémination et l'agglomération des moyens défensifs.

Les camps retranchés ont une importance facile à comprendre ; en cas de revers, une armée vient s'y refaire, à l'abri de l'ennemi ; c'est un refuge assuré dans une retraite qui, sans eux, se change quelquefois en déroute...

... « Inutile de conserver des places comme Vitry-le-François et Toul, à moins de les compléter, ce qui serait dispendieux ; *mais l'ennemi serait assuré de ne jamais venir jusque-là*, si la défense de nos frontières était enfin rectifiée. Ainsi, Langres, Soissons et Paris resteraient les seules forteresses de l'intérieur de la France. Voici notre plan : en arrière des défilés de l'Argonne, où ont eu lieu tant de défrichements, bastionner Vouziers, et rendre inexpugnable la lacune d'entre Vosges et Moselle, par l'établissement d'une place imposante, d'un camp de cent mille hommes, centre de la défense de nos contrées, boulevard de Paris et de la France, de la civilisation et de la liberté.

« En indiquant Nancy, nous n'étions mû par aucun sentiment d'égoïsme.

« Si Nancy nous avait paru devoir être préféré à tout autre point, c'est que cette ville, étant située entre Châlons et Belfort, Metz et Gray, Langres et Strasbourg, occupe une position éminemment stratégique, au centre du bassin de la Moselle et de la Meurthe, à portée de la Meuse, de la Sarre, de la Saône et du Rhin...

... « En ne s'endormant pas dans une trompeuse sécurité, on n'est pas exposé, au réveil, aux plus pénibles épreuves.

« Il faut de bons programmes, longtemps préparés, longtemps mûris, et les suivre fidèlement, une fois adoptés. Un décret récent a déclassé

quelques places et forts qui ne doivent plus être compris dans le domaine militaire ; ainsi Béthune. Et Béthune, depuis peu, a un état-major d'infanterie. Est-ce que malgré leur inutilité constatée, avérée, proclamée, des places qu'on devait abandonner hier, sont reconnues utiles aujourd'hui?...

... « Nous croyons qu'après la conclusion du traité de Francfort et la construction des forts de la Meuse, il eût été sage de raser les bastions de Toul, et de se borner à asseoir un fort sur le mont Saint-Michel. La ville de Toul est aujourd'hui bien près de la frontière pour devenir un camp retranché. — Si nous avions eu l'honneur d'appartenir aux « armes savantes, » nous aurions opiné pour Châlons ; choix d'autant plus nécessaire et d'autant mieux motivé que le gouvernement de M. Thiers n'a pas adopté une mesure très urgente : le recrutement régional, si bien approprié à une mobilisation rapide. — Les mêmes considérations nous auraient fait reculer jusqu'à Vesoul le camp de Belfort...

... « Le dernier traité de Londres (1867) n'avait pas converti nos ingénieurs, le traité de Francfort n'a pu les décider encore, et le Département de la guerre n'a point procédé au déclassement de Longwy qui, sentinelle perdue, — comme Givet — ne défend rien aujourd'hui. Avec les matériaux provenant de Longwy, on renforcerait Montmédy, en fortifiant Longuyon ou Stenay...

... « Est-il besoin d'ajouter que, depuis l'odieux traité de Francfort, la ville de Nancy est trop près de la frontière pour être convertie en un camp retranché ? Les communes suburbaines et les faubourgs seront peut-être saccagés et brûlés, comme Bazeilles, mais Nancy doit rester une ville ouverte jusqu'à ce que les remparts de Metz et Strasbourg soient nettoyés...

... « Aujourd'hui, pour bien des gens en France, Nancy est plus que *défendable*, Nancy est *défendu*. On peut lire dans la *Nouvelle géographie universelle* (1877) : « Depuis que Nancy est devenue ville frontière, de « grands ouvrages militaires ont été construits sur les deux plateaux qui « s'élèvent à l'Est du confluent (de la Meurthe et de la Moselle), le plateau de Faulx et celui de Haye. » En décrivant notre patriotique région, M. Elisée Reclus nous montre encore, dans les villes de Toul et Nancy, « les deux principales forteresses » de notre nouvelle ligne de défense ! (Voy. t. II, chap. XIII, s.-chap. IV). Il nous semble inutile d'affirmer au lecteur que les murs et les tours qui couronnent les armoiries de l'ancienne capitale, ne revivent pas autour de la cité agrandie. »

CIRCULAIRES ET PIÈCES OFFICIELLES.

Par ordonnance du 7 mars courant, le Conseil fédéral a fixé comme suit le prix de vente des cartes topographiques suisses pour le public :

a. *Atlas topographique de la Suisse*, à l'échelle des levés originaux au $\frac{1}{50000}$ pour la région des hautes montagnes, et au $\frac{1}{25000}$ pour le reste du territoire (atlas Siegfried), à un franc la feuille.

b. *Carte topographique de la Suisse*, à l'échelle du $\frac{1}{100000}$ (carte Dufour) :

Les feuilles 1, 2, 5, 6, 21 et 25, à un franc la feuille.

Les feuilles 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23 et 24, à deux francs la feuille.

Les 25 feuilles, quarante francs.